

EN RÉSUMÉ

Jeudi 7 février

Lycée Palissy – Auditorium de la Chapelle

20h30 : **Table ronde-débat** : « *Paraître dangereux, est-ce être coupable ?* »

Vendredi 8 février

Cinéma Les Montreurs d'Images

20h30 : **Enfants, graines de délinquants** + débat

Samedi 9 février

Cinéma Les Montreurs d'Images

20h30 : **Une intime conviction** + débat

Dimanche 10 février

Cinéma Les Montreurs d'Images

15h : **Jugé coupable**

17h30 : **Les 39 marches**

20h30 : **Les grandes gueules**

Restauration sur place, à la Buvette des Montreurs.

TARIFS

Table ronde au lycée Palissy : Entrée libre

Projections-débats aux Montreurs d'Images : Tarifs habituels

Ordinaire : 8 € / Adhérents, étudiants, -25 ans : 5,50 €

Moins de 18 ans : 3,50 € / Demandeurs d'emploi : 2,50 €

Personnels & étudiants de l'ENAP : 5,50 €

LES LIEUX À AGEN

Lycée Palissy : 164 boulevard de la Liberté

Cinéma Les Montreurs d'Images : 12 rue Jules-Ferry – Porte du Pin

+ d'informations : www.lesmontreursdimages.com

Les Montreurs d'Images, le lycée Bernard Palissy,
et le département d'études juridiques d'Agen
vous présentent les 10^{èmes} Rencontres

10
ANS

CINÉMA ET JUSTICE

JUSTICE PRÉDICTIVE
& PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

TABLE RONDE : PARAÎTRE DANGEREUX ?

FILMS & DÉBATS



**ENFANTS, GRAINES
DE DÉLINQUANTS ?**

Vendredi 8 – 20h30



**UNE INTIME
CONVICTION**

Samedi 9 – 20h30

LES GRANDS CLASSIQUES

Du 7 au 10 février 2019 – AGEN

www.lesmontreursdimages.com



Institut droit et
économie - Agen

université
BORDEAUX



JUSTICE PRÉDICTIVE ET PRÉSUMPTION D'INNOCENCE

Pour la 10^{ème} édition du Festival Cinéma & Justice, nous avons souhaité nous projeter sur ce qui marquera, sans aucun doute, la Justice au cours des prochaines décennies : « la legaltech »... ou en français dans le texte, la technologie juridique.

Derrière ce terme se cache tout un écosystème d'acteurs dont le but est de promouvoir la numérisation de la justice : référencement [ou *open data*] de toutes les décisions de justice, procédures judiciaires en ligne, jugements rédigés, voire rendus, par un algorithme...

Déjà de nombreuses sociétés privées proposent de régler de petits litiges en quelques clics et le projet loi de programmation 2018-2022 sur la justice, qui devrait être définitivement adopté par le Parlement mi-janvier, amorcent le virage de la justice numérique. Après tout, si certains considèrent, avec l'écrivain belge Alexis Curvers que « la justice humaine cause peut être plus de maux qu'elle n'en compense, probablement plus qu'elle n'en prévient, certainement plus qu'elle n'en répare »... alors il n'est peut-être pas mal de se tourner vers l'informatique. Mais qu'en sera-t-il, sous l'ère de la justice « prédictive », des grands principes qui fondent le droit pénal d'une société démocratique que sont la présomption d'innocence ou l'individualisation des peines. Lorsque les algorithmes auront décidé de la culpabilité et de la peine d'un homme, en analysant les données figurant sur le « big data »... peut-être pas grand-chose.

Comme à l'accoutumée, c'est à ces questions que grâce au cinéma et aux débats, nous tenterons de répondre.

JEUDI 7 FÉVRIER

20h30 : **Table ronde-débat : « Paraître dangereux, est-ce être coupable »**

Au lycée Palissy – auditorium de la Chapelle

Avec la participation de Guillaume Brie, sociologue, enseignant-chercheur au Cirap-Énap, Me Corinne Chateigner, Avocat général à la Cour d'appel d'Agen, et Francis Ratier, psychanalyste, membre de l'école de la Cause freudienne.

VENDREDI 8 FÉVRIER

20h30 : **Enfants, graines de délinquants**

Documentaire de Marina Julienne & Christophe Muel – France – 2008 – 52mn



En 2006, un projet de loi déposé par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Nicolas Sarkozy, suscite un tollé. Le rapport de l'Inserm qui inspire ce texte recommande le repérage des enfants à problèmes dès l'âge de 3 ans. Retour sur une affaire devenue un enjeu de société.

Séance suivie d'un débat avec Guillaume Brie, sociologue, enseignant-chercheur au Cirap-Énap, et Maître Louis VIVIER, Avocat au Barreau d'AGEN, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau d'AGEN.

Séances aux Montreurs d'Images :

Préachat des places possible, à l'accueil du cinéma uniquement

Du lundi au samedi de 14h30 à 21h, le dimanche de 10h30 à 21h

SAMEDI 9 FÉVRIER

20h30 : **Une intime conviction**

Drame d'Antoine Rimbault – France – 1h50

Avec Olivier Gourmet, Marina Foïs, Laurent Lucas

Depuis que Nora a assisté au procès de Jacques Viguier, accusé du meurtre de sa femme, elle est persuadée de son innocence. Elle convainc un ténor du barreau de le défendre pour son second procès, en appel.

Séance suivie d'un débat avec Madame Christine GUINARD, Juge des libertés et de la détention au Tribunal de grande instance d'AGEN, et Me Betty FAGOT, Avocat au Barreau d'AGEN, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau d'AGEN.



DIMANCHE 10 FÉVRIER

Les Grands Classiques

Chaque séance sera présentée par un membre des Montreurs d'Images.



15h : **Jugé coupable**

Policier de et avec Clint Eastwood – Etats-Unis – 1999 – 2h06

Version originale sous-titrée français

Steve Everett, grand reporter avide de sujets chocs, est chargé de reprendre une enquête interrompue : l'exécution d'un criminel noir. Très vite, Everett à de sérieux doutes sur sa culpabilité. Mais il doit être exécuté à minuit.

FILM RARE

17h30 : **Les 39 marches**

Policier d'Alfred Hitchcock – Grande-Bretagne – 1935 – 1h25

Un homme recherché pour le meurtre d'une Mata-Hari est poursuivi par un groupe d'espions nazis, mais aussi par la police britannique...



20h30 : **Les grandes gueules**

Comédie dramatique de Robert Enrico – France – 1965 – 2h05

Avec Lino Ventura, Bourvil

Hector Valentin revient dans ses Vosges natales hériter de la scierie familiale. Il embauche plusieurs repris de justice sans se soucier de Therraz, l'homme fort de la vallée.

LES +

EXPOSITION :

Le crime en questions d'hier à aujourd'hui

Avec la participation de l'ENAP

Conçue par Sylvie Courtine et Bénédicte Prévot-Mercier, deux enseignantes-chercheuses historiennes de l'ENAP, cette exposition présente la permanence des interrogations et difficultés auxquelles sont confrontées les juristes, les politiques, les scientifiques et l'opinion dès lors que le passage à l'acte criminel est concerné.

Et « Autour des études anthropométriques de Bertillon » : objets et documents rares

Du 15 janvier au 10 février – Bar des Monteurs – Entrée libre

